

Corps de bâtiment est : élévation postérieure, depuis le nord

IVR84_20201500201NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

25 avril 2024 Page 1